



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 122938

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la trithérapie dans les pays en voie de développement. Malgré les progrès, guère plus de 2 millions des malades du sida des pays en développement bénéficiaient d'une trithérapie fin 2006, alors que plus de 7 millions en avaient un besoin urgent pour survivre, selon un rapport publié récemment par l'OMS, l'Onusida et l'Unicef. Le nombre de malades sous trithérapie dans les pays à revenu faible ou intermédiaire a augmenté de 54 % entre décembre 2005 et décembre 2006, passant de 1,3 à 2,015 millions. Mais ces résultats, jugés encourageants par les trois organisations internationales, sont loin de l'objectif qu'elles s'étaient fixé pour fin 2005 : mettre sous trithérapie au moins la moitié des malades risquant de mourir en l'absence de traitement rapide. Fin 2006, guère plus d'un malade sur quatre (28 %) avait accès aux médicaments antirétroviraux (ARV). Parmi les moins de quinze ans, le taux de couverture tombait à 15 % : seulement un sur six des quelque 780 000 enfants ayant rapidement besoin d'une trithérapie en bénéficiaient. D'importants obstacles sont à surmonter pour atteindre l'objectif mondial d'accès universel, d'ici à 2010, à la prévention, au traitement et aux soins, relève le rapport. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet et de quelle manière la France peut aider ces populations à avoir un accès plus élargi aux traitements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122938

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4358